

*Proposition présentée par les députés :*

*Sylvain Thévoz,*

*Date de dépôt : 10.03.2020*

## **Proposition de résolution**

**Impact des mesures visant à lutter contre le coronavirus : pour un suivi attentif de la situation et une action concrète en faveur de l'ensemble des acteurs de l'événementiel genevois.**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

Le travail accompli par l'ensemble des autorités fédérales et cantonales et soutenant les décisions prises afin de protéger la santé de la population, sa préoccupation concernant par les conséquences économiques des interdictions de manifestations publiques et privées décidées. En conséquence, et afin de protéger au mieux le milieu économique, social et culturel, le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève

invite le Conseil d'Etat

- À faire tout ce qui est en son pouvoir pour assurer un suivi minutieux de la situation, au plus proche des acteurs des milieux économique, sportif et culturel, particulièrement ceux liés à l'événementiel et en collaboration avec toutes les personnes, institutions et organisations jugé-e-s utiles pour ce faire ;
- À faire tout ce qui est en son pouvoir pour mettre en œuvre, contribuer à mettre en œuvre et/ou appeler la Confédération à mettre en œuvre, toutes les mesures qu'il juge nécessaires afin de sauvegarder l'existence du secteur événementiel genevois et de protéger l'ensemble des associations, entreprises, salarié-e-s, indépendant-e-s et intermittent-e-s qui y sont lié-e-s.
- À se coordonner avec les autres cantons afin de prendre les mesures nécessaires pour lutter contre les conséquences économiques du COVID-19.

**EXPOSÉ DES MOTIFS**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

L'ordonnance sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (COVID-19)<sup>1</sup>, arrêtée en date du 28 février dernier par le Conseil fédéral, interdit à son article 2 les manifestations publiques ou privées accueillant plus de 1'000 personnes simultanément. Les premières conséquences de cette interdiction se sont faites ressentir immédiatement pour le secteur de l'événementiel sportif, culturel et économique. À titre d'exemple et de manière non exhaustive, à Genève, citons l'annulation du salon de l'automobile, du Festival international des droits humains (FIFDH), l'annulation, le report ou la tenue de matchs à huis clos pour les compétitions de football, de hockey ou de basketball, la réduction de jauges ou l'annulation d'événements culturels d'ampleur dont les reports potentiels restent incertains, comme pour les événements au Grand Théâtre de Genève.<sup>2</sup>

Au-delà de la menace immédiate que font planer ces annulations sur l'existence même de certaines organisations publiques ou privées et sur leur personnel propre, c'est toute une chaîne d'actrices et d'acteurs qui sont ou peuvent également être touchés : hôtellerie-restauration, sociétés de transport, techniques son et lumières, etc. En clair, l'ensemble des entreprises, des salarié-e-s, des indépendant-e-s et des intermittent-e-s actifs/ves dans les domaines de l'événementiel.

Pour faire face aux conséquences économiques et sociales négatives que l'épidémie de coronavirus fait subir aux entreprises et salarié-e-s actifs et actives notamment dans le tourisme ou dans l'industrie, les syndicats patronaux et de travailleurs/euses ont déjà formulé des recommandations

---

<sup>1</sup> <https://www.admin.ch/opc/fr/official-compilation/2020/573.pdf>

<sup>2</sup> Une liste des annulations ou reports qui ont été prononcés dès le 28 février a été faite par la RTS le même jour : <https://www.rts.ch/info/suisse/11127134-dizaines-d-evenements-touchees-par-l-interdiction-des-manifestations-de-plus-de-1000-personnes.html> ; liste réactualisée en date du 06 mars : <https://www.rts.ch/info/suisse/11136752-les-annulations-se-multiplient-en-suisse-a-cause-du-coronavirus.html>

auprès du SECO, comme des soutiens financiers aux entreprises touchées ou l'utilisation proactive, rapide et facilitée du chômage partiel<sup>3</sup>.

En matière d'événementiel notamment culturel, l'association professionnelle Artos et l'association faitière PETZI demandent la création d'un fond de soutien par la Confédération tandis que la SMPA (qui regroupe des organisateurs de concerts, spectacles et festivals de musique) s'inquiète fortement de la situation.<sup>4</sup> Une pétition circule pour appeler à des mécanismes d'indemnisation des intermittent-e-s du spectacle<sup>5</sup>

En regard des menaces pesant sur le secteur de l'événementiel et sur l'ensemble des acteurs qui y sont liés, il apparaît que des mesures – financières notamment – doivent être envisagées si l'on souhaite éviter un grave appauvrissement des tissus sportif, culturel et associatif ainsi que d'une partie du tissu économique de notre Canton.

Si lesdites mesures devraient en priorité être mises en place par la Confédération, qui a prononcé la décision administrative d'interdiction de manifestations, le Canton de Genève doit également envisager l'opportunité et les voies de soutiens possibles en faveur de ces secteurs. En outre, son gouvernement et son administration semblent être les plus à même, en collaboration avec les autorités communales notamment, d'assurer un suivi minutieux et quotidien de l'évolution de la situation pour les acteurs concernés.

Pour toutes ces raisons, et considérant que ce même projet de résolution a été déposé par le député socialiste Alexandre Démétriadès, et signé par l'ensemble des chefs de groupe au Grand Conseil Vaudois, nous remercions le Conseil d'État de prendre toutes les mesures nécessaires pour lutter contre les conséquences économiques du COVID-19.

---

<sup>3</sup> <https://www.24heures.ch/suisse/demandes-chomage-partiel-deposees-suisse/story/31798219>

<sup>4</sup> [http://www.smpa.ch/?id=15&mod\\_action=listing\\_detail&entry\\_id=1307](http://www.smpa.ch/?id=15&mod_action=listing_detail&entry_id=1307)

<sup>5</sup> <https://www.rts.ch/info/culture/11142247-l-impact-catastrophique-du-coronavirus-sur-les-milieux-culturels.html>.